



Programme : formation ouvrier paysagiste

2024_2025

Public visé :

*Professionnels du paysage :
CAP Jardinier paysagiste
BAC PRO jardinier paysagiste
Reconversion professionnelle*

*BAC ou CAP mention bien + permis B de conduite requis
Formation pour professionnels du paysage*

Pré requis :

*Niveau CAP obligatoire avec preuve de diplôme exemplaire original scanné
Niveau BAC PRO recommandé avec preuve de diplôme exemplaire original scanné
Permis B obligatoire avec preuve de diplôme exemplaire original scanné
Niveau BAC PRO / général ou autres sur dossier : entretien puis CV et lettre de motivation*

Objectif(s) pédagogique (s)

Aptitudes :

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité).

Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins.

Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux.

Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

Compétences :

A partir de consignes orales ou d'informations écrites (plans, schémas ou croquis) transmises par son responsable hiérarchique, l'ouvrier paysagiste participe aux implantations des ouvrages, réalise les travaux de préparation de sol, de plantation de tous types de végétaux, d'engazonnement ou d'enherbement, et de mise en place de massifs ornementaux ou nourriciers, pérennes ou saisonniers, et à intérêt écologique.

Il réalise, dans le respect des règles professionnelles, des ouvrages variés de maçonnerie paysagère, cheminements, terrasses, emmarchements, clôtures, bordures, etc.

Il entretient les massifs, les végétaux isolés, les gazons, les friches et les surfaces minérales, et nettoie leurs abords. Il taille les végétaux dans un objectif esthétique et parfois productif (arbres fruitiers).

Il procède, depuis le sol, à l'élagage des arbres, et à l'abattage et au débit d'arbres de quatrième grandeur (1).

Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien) et sur des supports de plantation divers (pleine terre, conteneurs, façades et toitures végétalisées), en utilisant au plus juste la ressource en eau.

Il peut être amené à informer et conseiller le client sur l'entretien et les soins à apporter aux espèces végétales (ornementales, fruitières ou potagères) implantées ou à implanter sur son terrain, et à informer les usagers lors des chantiers réalisés sur l'espace public.

Sous la responsabilité de son responsable hiérarchique, il protège les végétaux des bio agresseurs par des méthodes préventives ou curatives adaptées, dans le respect de la législation en vigueur.

Il utilise fréquemment et assure la maintenance de premier niveau des matériels motorisés spécifiques (débroussailleuse, tondeuse, taille-haie, tronçonneuse polyvalente, broyeur à végétaux...).

Ponctuellement, il peut conduire des tracteurs, microtracteurs polyvalents, tondeuses autoportées ou mini pelles.

L'ouvrier paysagiste exerce le plus souvent l'emploi en équipe, en plein air, en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client.

Il se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers, dans un périmètre géographique local, en zone urbaine, rurale ou périurbaine.

Selon l'entreprise, la semaine peut être organisée sur quatre jours afin d'optimiser les trajets et de diminuer la consommation de carburants, tout en améliorant les conditions de vie au travail.

La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques.

Il est sensibilisé aux conséquences du changement climatique sur ses activités : il économise l'eau et les hydrocarbures, et préserve des pollutions les environnements où il intervient.

Il connaît les principes de fonctionnement d'un écosystème et favorise par son travail la biodiversité végétale et animale des jardins où il intervient.

Il connaît les risques professionnels (bruits, coupures, chutes...), les identifie dans ses situations de travail, et met en œuvre les mesures et équipements de protection individuelle (EPI) et collective visant à limiter ou éviter l'exposition au danger.

Il respecte la législation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en intégrant les bonnes pratiques visant à préserver sa santé, celle d'autrui et l'environnement.

S'il applique ce type de produits, il est titulaire du « Certiphyto ».

Il peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur.

L'utilisation d'échafaudages ou de plates-formes individuelles nécessite une habilitation.

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs (tondeuse autoportée, tracteur, mini pelle) nécessite une autorisation de conduite d'engins délivrée par l'employeur.

Certains travaux de plantation et interventions d'élagage ou d'abattage nécessitent une autorisation d'intervention à proximité des réseaux.

Le raccordement du programmeur d'un réseau d'arrosage automatique au réseau électrique nécessite une habilitation électrique délivrée par l'employeur.

(1) Arbres dont la taille adulte est inférieure à 10 mètres de haut, tels que définis dans les règles professionnelles, n° P.C.2-R1 - Travaux de plantation des arbres et arbustes.

Durant la formation les stagiaires apprendront les fonctionnements du poste d'ouvrier paysagiste. A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'entretenir, végétaliser un aménagement paysager avec voies de circulation, terrasses et équipements.

Durée et modalité d'organisation :

Durée : 274h

Horaires : 9h – 12 / 13 – 17h

Organisation : présentiel

Au sein de ALT Corporation

Taille du groupe : 1 stagiaire minimum / 6 maximum

Lieux : en présentiel

Délai d'accès :

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : 15 jours avant le début du module et en fonction des places restantes.

Tarifs : sur demande

Déroulé / contenu de la formation :

Entretien un espace paysager :

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse

Tailler des arbres et des arbustes

Abattre et débiter un arbre de quatrième grandeur.

Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Végétaliser un espace paysager :

Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Réaliser un gazon ou une couverture végétale

Planter des arbres et des arbustes

Réaliser un massif paysager

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :

Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager

Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager

Poser et entretenir un réseau d'arrosage

Moyen d'encadrement :

Entrepreneur du paysage

Ingénieur IAB EED pépinières

Expert A8 - Horticulture

Membre UNEP

Méthodes mobilisées :

Pédagogie pro active et participative.

Présentation et mise en application de l'entretien de matériel et outils.

Présentation et mise en application de l'entretien des végétaux.

Présentation et mise en application de l'identification de végétaux, méthodes de gestion différenciées et alternatives.

Présentation et mise en application d'une conception pour création de jardin.

Présentation et mise en application de plantations, gazons, prairies, paillages, système d'arrosage, terrassement, bordures, clôtures et maçonneries paysagères.

Supports : règles professionnelles UNEP

Projections : évaluations

- *Répartition pédagogique : 80 % de pratique, 20 % d'apports théoriques*
- *Participation active et l'expérimentation des participants est obligatoire*
- *Exercices pratiques, outils d'analyse,*
- *Apports méthodologiques illustrés d'exemples puis application en situation.*

Modalités de suivi et d'évaluation :

QCM début et fin

Évaluation sur chantier par modules

Feuille d'émargement par modules

Attestation de présence